

## COMMUNE DE BAYONNE

Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2022 DELIBERATION N° DE-2022-020

L'an deux mil vingt deux, le 10 février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni Salle Lauga, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h49.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

### Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAUBOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUÉ à M. ETCHEGARAY ; M. CORRÉGÉ à Mme LOUPIEN-SUARES ; M. LAIGUILLON à M. LACASSAGNE ; Mme MOTHES à M. ERREMUNDEGUY ; M. ETCHETO à Mme DUPREUILH ; Mme BROCARD à Mme LIOUSSE.

### Absent(s):

Mme BENSOUSSAN.

### Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de Mme MEYZENC,

<u>**OBJET : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE**</u> – Droits de place - Demandes d'exonérations exceptionnelles de redevances d'occupation du domaine public.

# Association des Parents d'Elèves Grand Bayonne - Vide-greniers du 3 octobre 2021

L'Association des Parents d'Elèves (APE) de l'école Albert 1er a organisé le 3 octobre 2021 un vide-greniers sur la place Jacques Portes.

Ce vide-greniers a été réalisé pour collecter des fonds pour l'achat de matériel et permettre aux enfants de réaliser des sorties tout au long de l'année (cinéma, classe de neige...)



L'Association des Parents d'Elèves du Grand Bayonne sollicite l'exonération de la redevance appliquée pour cette manifestation qui s'élève à 147 €.

Au regard de la nature des bénéficiaires et de la qualité du demandeur, il est proposé au Conseil municipal d'accorder l'exonération exceptionnelle de la redevance à l'APE Grand Bayonne.

## Cirque Compagnie « Cirkulez »

La compagnie « Cirkulez » a proposé un spectacle contemporain « Zirka Baiona » mélangeant cirque et théâtre sur le domaine public du 1er au 30 juin 2021 sous un chapiteau installé sur l'herbe, sur la partie arrière de l'esplanade Roland Barthes.

La Compagnie sollicite une exonération de la redevance d'occupation du domaine qui s'élève à 2 487 euros.

D'une part, la compagnie « Cirkulez » a mis gratuitement son chapiteau à disposition de compagnies locales, professionnelles ou associatives. Grâce à ce partenariat, des séances d'initiation aux arts du cirque, des interventions musicales et des représentations ont pu être organisées. L'école de cirque « Oreka » a notamment pu organiser son spectacle de fin d'année sous ce chapiteau.

D'autre part, les artistes professionnels du cirque n'ont pas pu se produire pendant presque toute la saison 2020/2021. L'installation de la Cie Cirkulez à Bayonne au mois de juin a permis aux artistes professionnels de retravailler après une période qui a fragilisé l'économie du spectacle.

Pour ces raisons, au regard de la pertinence des arguments avancés, il est proposé au Conseil municipal d'accorder une exonération exceptionnelle de la redevance d'occupation du domaine public à la compagnie « Cirkulez ».

### Travaux de requalification

### > Place Pasteur

La place Pasteur fera l'objet d'importants travaux de réhabilitation, notamment des réseaux en sous-sol et des revêtements ainsi que d'aménagements qui viendront à terme requalifier cette place historique de Bayonne.

Ce chantier, même s'il est découpé en quatre zones afin de minimiser les nuisances, va débuter au mois d'avril 2022, être interrompu pendant la période estivale et reprendre en septembre pour s'achever au printemps 2023. Il va être réalisé par tranches, chacune des tranches s'étalant sur 3 mois.

Ces travaux vont impacter l'activité des commerces situés sur la Place Pasteur et en immédiate proximité, en particulier les cafés et restaurants exploitant une terrasse. Ils seront en effet contraints, en fonction de l'avancement des travaux, à diminuer ou ne pas exploiter leur terrasse.

Il est proposé au Conseil municipal, pour les premières tranches de travaux, d'exonérer les établissements concernés des redevances d'occupation du domaine public sur l'ensemble du périmètre concerné par les travaux, du mois d'avril à juin 2022, du mois de septembre jusqu'au 30 novembre 2022 ainsi que du mois du 1er janvier 2023 au 31 mars 2023.

### > Rue Thiers

La Ville de Bayonne procède aux travaux de requalification de la Rue Thiers. Ils visent à :

- réaménager la rue de plain-pied par la suppression du terre-plein central et des bordures de trottoirs;



- à installer des espaces végétalisés d'agrément.

Les travaux, réalisés par tranches, débuteront en mars 2022, à l'issue des opérations de réhabilitation du réseau d'assainissement par la CAPB, et s'achèveront fin juin 2022. Les cafés et restaurants qui exploitent une terrasse et les magasins qui installent des présentoirs sur le domaine public vont être impactés pendant plusieurs semaines en fonction du déroulement des phases de travaux.

Il est proposé au Conseil municipal d'exonérer ces établissements des redevances d'occupation du domaine public sur l'ensemble du périmètre concerné par les travaux du mois de février 2022 à juin 2022.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Directeur général ad oint

Jean-René ETCHEGARAY Maire de Bayonne